

Démolition totale de l'usine Yoplait, effacement et remise à ciel ouvert du Matz sur la commune de Ressons-sur-Matz (60)

L'opération

Catégorie	Restauration
Type d'opération	Effacement total ou partiel d'ouvrages transversaux
Type de milieu concerné	Cours d'eau de tête de plaine
Enjeux écologiques	Continuité écologique, bon état des habitats, hydromorphologie
Début des travaux	Juillet 2019
Fin des travaux	Novembre 2019
Code ROE	ROE16171
Hauteur de chute	20 cm

Le cours d'eau dans la partie restaurée

Nom	Matz
Distance à la source	7 km
Pente moyenne	1,4 ‰
Débit (module)	0,782 m ³ /s

Contexte réglementaire *Liste 2 art.L214-17*

Références au titre des directives européennes

Réf. masse d'eau	FRHR187
Réf. site Natura 2000	non concerné

Objectifs du maître d'ouvrage

- Restaurer la continuité écologique
- Restaurer les biocénoses
- Améliorer le cadre de vie

Le Milieu et les pressions

Le Matz est une rivière de première catégorie piscicole qui s'écoule sur environ 25 km et draine un bassin versant de 172 km² dans le département de l'Oise. Le cours d'eau rejoint ensuite l'Oise au niveau de la commune de Thourrotte. L'occupation du sol est majoritairement agricole. Le cours d'eau est classé en liste 2 au titre de l'article L214-17 du Code de l'environnement.

L'ancienne usine Yoplait d'une surface 7ha pour 3000 m² de bâtiment sur la commune de Ressons-sur Matz était en activité de 1904 à 2016. Celle-ci est traversée par le Matz, et a donc des conséquences sur la continuité piscicole et sédimentaire. Les impacts inhérents à l'usine Yoplait

La localisation

Pays	France
Bassin hydrogr.	Seine-Normandie
Région(s)	Hauts-de-France
Département(s)	Oise
Commune(s)	Ressons-sur-Matz



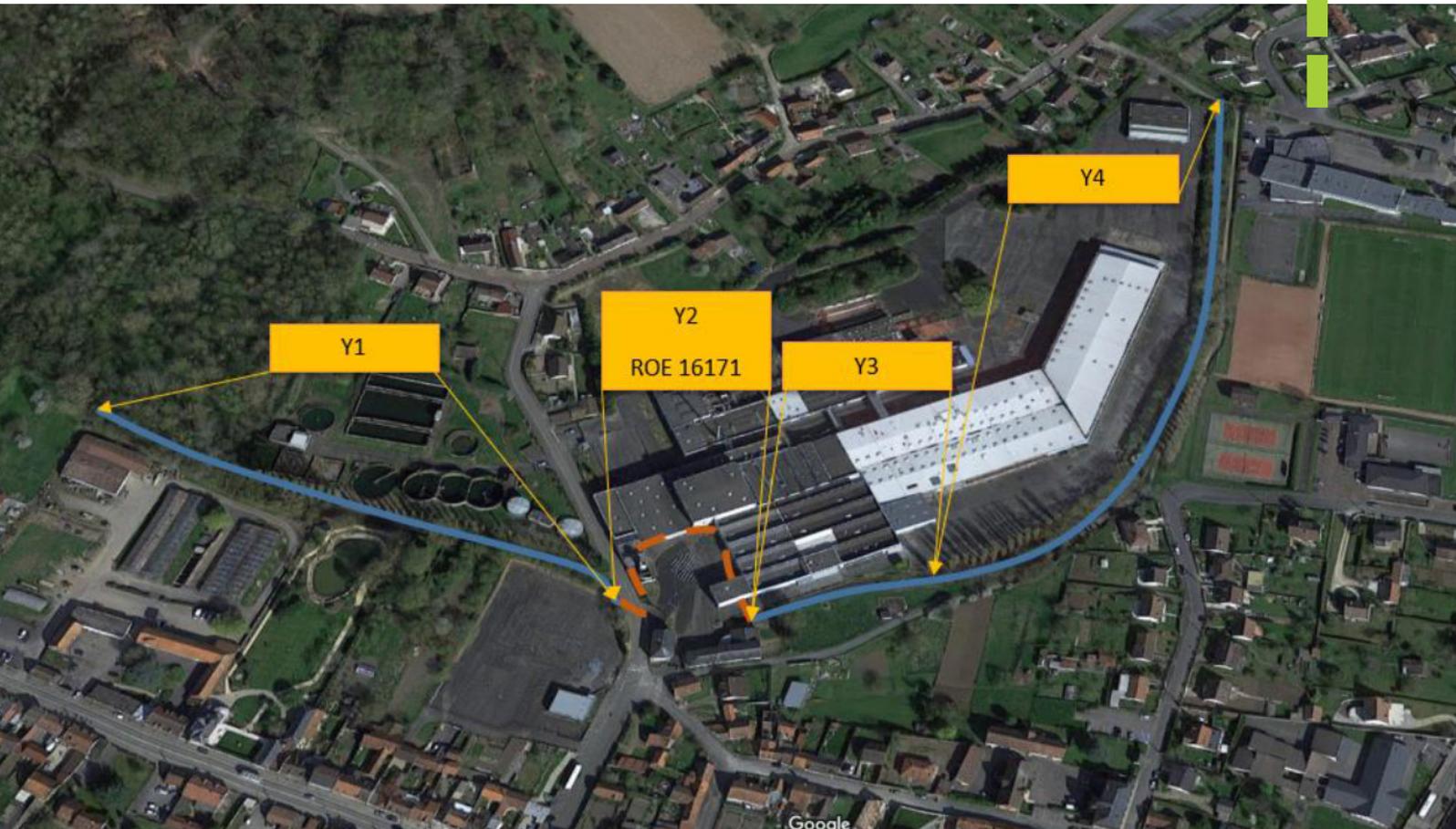
- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cadre de vie/Loisirs | <input type="checkbox"/> Sécurité |
| <input checked="" type="checkbox"/> Inondation | <input type="checkbox"/> Gestion quantitative de la ressource en eau |
| <input type="checkbox"/> Coûts | <input type="checkbox"/> Qualité de l'eau |
| <input type="checkbox"/> Patrimoine bâti | |

s'étendent sur 500 m à l'amont et à l'aval de la propriété. L'espèce cible est la truite fario.

La friche industrielle est bordée par différents types de milieux : prairies sèches, prairies humides et le lit de rivière.

Le Matz est très calibré avec de nombreux bras artificiels, de canaux sous terrains et de bassins en béton armé sur le site. L'ouvrage faisant obstacle à la continuité écologique est composé d'un dégrilleur qui accumule les embâcles, d'un pont routier avec deux buses et d'une portion sous terraine sous l'usine. L'ensemble du complexe favorise les ruptures des continuités écologiques et ne permet pas le développement des espèces dans le tronçon dénué de lumière sur 110 m. Les embâcles se coinçaient dans les buses et accentuaient, par conséquence, le risque d'inondation sur le site.

Le secteur d'étude est réparti en quatre tronçons :



Le secteur d'étude est divisé en 4 tronçons homogènes : Le tronçon amont influencé par l'obstacle = Y1 (chenal lentique), le secteur sous terrain depuis le dégrilleur, le passage sous l'usine et le débouché à l'air libre = Y2, le tronçon emmuré Y3, le tronçon aval naturel Y4.

Le secteur fait l'objet d'un Plan de prévention des risques d'inondations (PPRI).

À proximité du site, une ZNIEFF de type 1 est recensée, il s'agit de la zone « massif de Thiescout/Attiche et Bois de Ricquebourg ».



Le complexe d'ouvrages est composé d'un dégrilleur, des buses sous le pont routier, du passage sous l'usine et d'un débouché à l'air libre.

Ingenier

■ **Les opportunités d'intervention**

À la suite d'une série d'inondations, l'usine Yoplait ferme ses portes en 2006. Cette annonce a été mal perçue par les habitants de la commune qui étaient nombreux à y être employés.

En conséquence, Yoplait souhaitait quitter les lieux de manière honorable et des réflexions avec la commune de Ressons-sur-Matz ont eu lieu pour réhabiliter cette ancienne friche. Plusieurs scénarios ont alors été envisagés, mais le choix final s'est porté sur la mise en place d'un projet d'éco quartier. Ce projet a été mûri sur dix années. Il vise à renaturer les espaces verts et le cours d'eau. L'objectif consiste à remettre en état la rivière Matz en la libérant de sa partie sous-terraine, mais également en réhabilitant les berges et en rebouchant les anciens bassins industriels.

La partie la plus importante du projet concerne la rivière, les berges, les bordures humides et les prairies humides.

Le plan de reconversion de la friche industrielle a pour objectif la création de 51 logements et d'une crèche en zone non inondable. Une partie de la prairie humide sera conservée.

■ **Les travaux et aménagements**

Pour éviter le relargage de matières en suspension, le cours d'eau a été mis à sec lors des travaux.

Les travaux se sont déroulés en plusieurs étapes. La première phase a consisté à réaliser des travaux d'abattage des arbres et de débroussaillages puis des traitements de la végétation rivulaire occasionnant la circulation de l'eau ont suivi.

L'étape suivante ciblait la démolition des infrastructures situées dans l'emprise du projet et la suppression du pont busé remplacé par un pont cadre.



Construction d'un pont cadre transparent vis-à-vis de la continuité remplaçant le pont busé existant en 2019.

Un ensemble de travaux a ensuite été mené tels que le décapage et le stockage de la terre végétale pour les plantations ultérieures, la plantation de boutures de saules et d'hélophytes.



Guillaume Boullenois, SETHY

Le Matz mis à sec lors des travaux en juin 2019.



Guillaume Boullenois, SETHY

Le cours d'eau après travaux et végétalisation des berges en août 2019.

Coût

En euros TTC

Restauration hydromorphologique du Matz (maitrise d'ouvrage YOPLAIT)	429 361 €
Suppression du pont routier et reconstruction de l'ouvrage (maitrise d'ouvrage Ressons-sur-Matz)	426 765 €
Total	856 126 €

Financement :

Agence de l'eau Seine Normandie (60% travaux de restauration hydromorphologique et 100% pont cadre), YOPLAIT (40% travaux de restauration hydromorphologique), Commune de Ressons-sur-Matz (100% des réseaux et voiries)

Partenaires techniques du projet : Office français de la biodiversité, agence de l'eau Seine Normandie.

Les berges ont été végétalisées. Des techniques en génie végétal à travers l'utilisation de géotextile en fibres de noix de coco ont été utilisées de manière à protéger les endroits à enjeux notamment les parties situés dans les creux des méandres lorsque le talus se trouve à proximité des berges raides. D'un autre côté, les berges en pente plus douce ont été talutées pour permettre une bonne dynamique du système fluvial lors des crues morphogènes.

En parallèle, une recharge en alluvions grossiers pour la création d'abris aquatiques a été effectuée dans le fond de la rivière. Le lit a par ailleurs été redimensionné pour resserrer les écoulements en étiage.

Le suivi

Un diagnostic écologique et hydromorphologique a été effectué avant travaux. Une modélisation hydraulique et des levés topographiques ont été réalisés pour s'assurer de la compatibilité avec les enjeux et les contraintes du site.

Aucun suivi post travaux n'a pour l'instant été mis en place.

Le bilan et les perspectives

Les travaux sur le site ont permis de restaurer un linéaire de 750 m, de rétablir la continuité piscicole et sédimentaire, et de favoriser la régénération du site en autonomie et de manière pérenne. Le passé industriel du site a été effacé pour laisser place à des espaces verts naturels. Effectivement, plus de 10 000 m² ont été débroussaillés et 1 500 m³ ont été terrassés en déblais. Une végétation humide a été retrouvée grâce à l'ensemble des travaux qui ont permis de reconnecter les zones humides à la rivière. Ce projet s'intègre dans les objectifs de trame verte et bleue.

Le nouveau lit, au niveau de l'ouvrage occasionnant la continuité écologique, permet aujourd'hui aux espèces piscicoles de retrouver des habitats favorables à leur développement. Lors de crues, le cours d'eau a maintenant la possibilité de s'étendre sur les annexes humides et donc de réduire considérablement le risque d'inondation à l'aval. De surcroît, la suppression des buses accentue cet effet.

Ce projet ambitieux permet au cours d'eau de retrouver ses conditions de fonctionnement naturelles. La diversité de faciès créée par le retour d'écoulements plus hétérogènes favorise la reconstitution d'habitats courants propices à la présence de poissons et aux zones de frayères pour la truite fario.

D'un autre côté, la revégétalisation des berges rebouchant les anciens bassins industriels représente un atout pour les biocénoses présentes.

Les élus étaient au départ inquiets du sort du site après la fermeture de l'usine, finalement le choix de réhabiliter le site est en accord avec leurs ambitions. Dès le départ, l'Agence de l'eau avait indexé leurs aides sur l'obligation de classer cet espace en zone humide. La partie du site en prairie humide est aujourd'hui classée en Nzh (zones humides naturelles) au Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Les objectifs ont particulièrement motivé les élus qui se voyaient ainsi répondre aux attentes des riverains sur l'aspect paysager. Le parc urbain installé à la place de l'usine a su séduire les habitants de la commune qui pourront jouir d'un cadre de vie agréable.

La mairie souhaite également créer un nouveau chemin qui permettra aux scolaires de rejoindre leurs écoles sans passer par le centre-ville de Ressons-sur-Matz.

La valorisation du projet

Le projet a été relayé dans la presse locale.

INGETEC

Contact Assistant Pierre-Briec Destombes, INGETEC
maître d'ouvrage pierrebriecdestombes@ingetec.fr